

---

operam dederint. Episcopos autem in id forum convenire absque venia Sedis Apostolicæ non licet. Et si quis ausus fuerit trahere ad judicem seu iudices laicos vel clericum sine venia Ordinarii, vel Episcopum sine venia S. Sedis, in potestate eorundem Ordinariorum erit in eum, præsertim si fuerit clericus, animadvertere pœnis et censuris ferendæ sententiæ uti violatorem privilegii fori, si id expedire in Domino judicaverint. Interim fausta multa ac felicia tibi precor a Domino.

Datum Romæ die 23 januarii an. 1886

Addictissimus in Domino,

R. Card. MONACO.

---

## MGR DE LAVAL

Et le diocèse de Valleyfield

---

LES deux termes de ce titre semblent se repousser, tant ils éveillent en nous des souvenirs d'homme et d'événement distants l'un de l'autre. En effet, le premier nous reporte à l'Eglise mère de l'Amérique du Nord, par son fondateur, le vénérable François de Montmorency-Laval et le second nous parle du plus jeune diocèse du Canada. Cependant il y a un lien qui unit directement le diocèse de Valleyfield à celui de Québec et à Mgr de Laval, comme on va le constater.

Sans doute, cet illustre et saint évêque n'a jamais mis les pieds dans cette partie du pays qui de son temps s'ouvrait à peine à la colonisation, mais dans son rapport sur l'Eglise du Canada, en 1683, il est question de notre diocèse, au moins dans son berceau, c'est-à-dire de la paroisse de Châteauguay, qui est comme l'église-mère des paroisses de ce diocèse.